

Guide pour le choix et la pose de son abri

Pour participer à l'Opération escargots, il faut **poser un abri** sous lequel les observations seront faites. Cela permet aux participants de récolter leurs observations de la même façon : **les données sont alors comparables entre elles !**

Besoin d'aide pour choisir et mettre en place votre abri ? Suivez le guide !

Les deux types d'abris possibles

Abri de type planche

Matière : **bois brut non traité**

Dimension : **30 à 50 cm** de côté



Abri de type coupelle

Matière : **terre cuite**

Dimension : **30 cm** de diamètre



Quelques consignes complémentaires

Comment positionner son abri ?

Une fois le type d'abri choisi, il faudra le positionner en le **surélevant très légèrement** sur un côté (**1 cm suffit !**) : cela permet de laisser la place aux plus grandes espèces de s'y glisser tout en conservant une fonction d'abri.

Quand faire son relevé ?

Une fois votre abri posé, il faudra **attendre un mois** avant de faire votre premier relevé. Puis, si vous souhaitez renouveler l'expérience, nous vous conseillons de réitérer une fois par mois.

Quels escargots et limaces compter ?

Il faut compter les escargots et limaces accrochés sous l'abri **mais aussi ceux qui sont au sol**.

En cas de coquilles vides, il faudra les compter puis les retirer afin de ne pas les compter à nouveau lors du prochain relevé.

Prenez bien le temps de **chercher les petites espèces**, certaines ne mesurent que quelques millimètres !

